

# Les couacs des épreuves externes à l'école passés au scanner

**Les députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles vont passer trois jours à étudier les procédures des épreuves externes du secondaire. But: éviter les fuites comme celles du mois de juin.**

**NATHALIE BAMPS**

Comment éviter à l'avenir de nouvelles fuites sur les épreuves certificatives externes comme celles qui ont chamboulé les examens de milliers d'élèves du secondaire en juin de cette année?

Ce jeudi et ce vendredi, les parlementaires de la Commission éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles vont plancher sur la question en auditionnant les hauts fonctionnaires de l'administration, les inspecteurs généraux, les conseillers pédagogiques chargés de rédiger les épreuves et les représentants des pouvoirs organisateurs et des associations de parents. Ils vont devoir expliquer en long et en large la procédure complète des épreuves externes, de la rédaction des copies à leur distribution. Pour rappel, au mois de juin dernier, quinze établissements avaient été impliqués dans une vaste fuite des épreuves du CE1B (2<sup>e</sup> secondaire) et du CESS (6<sup>e</sup> secondaire).

S'en était suivi un chaos complet, les élèves ne sachant plus s'ils devaient repasser les épreuves, s'ils devaient encore étudier, si les

autres examens auraient lieu. Joëlle Milquet avait alors annulé les examens incriminés (les élèves étant alors soumis à la seule décision du conseil de classe) et lancé une procédure judiciaire pour identifier et faire condamner les coupables. À ce stade, certaines procédures disciplinaires sont déjà achevées, et un directeur aurait déjà été démis de son poste.

## Pas deux fois

Le tout, maintenant, est que ce mauvais feuilleton ne connaisse pas de second épisode. Le 1<sup>er</sup> septembre, Joëlle Milquet a déjà annoncé qu'un deuxième jeu d'épreuves sera rédigé, et envoyé immédiatement en cas de fuite. Reste à voir concrètement comment mettre en place le nouveau système. La ministre songe aussi à renforcer les règles et les sanctions, et étudie un nouveau mode de distribution des épreuves.

*«Un deuxième jeu d'épreuves, c'est très bien, mais ce qu'il faut avant tout, c'est ne plus avoir besoin d'enclencher le plan B, estime la chef de groupe de l'opposition, la députée MR Françoise Bertieaux. On ne peut plus se permettre de nouvelles fuites. Si cela arrive, les épreuves externes seront mortes».*

Le 24 septembre, une troisième save d'auditions sera organisée

avec certains experts afin de s'inspirer de bonnes pratiques venues d'ailleurs. *«Au Luxembourg et en Suisse, ils ont aussi des épreuves externes avec des modes de sécurisation plus efficaces. Ce serait bien de les étudier»*, dit Bertieaux.

Suite aux auditions, Joëlle Milquet devrait présenter un nouveau modus operandi pour que les copies soient le mieux sécurisées possible. Cela pourrait d'ailleurs passer par l'informatisation complète du système, avec envoi numérique et sécurisé des copies le matin des examens. Avantage: cela éviterait une multiplication inutile des intermédiaires (actuellement, les directeurs doivent aller chercher les copies, et se retrouvent parfois à déléguer cette tâche faute de disposer d'un véhicule adéquat). Pour Françoise Bertieaux, il faudra aussi penser à raccourcir le timing pour la confection des épreuves. *«Cela prend un an et demi. En 18 mois, avec tous les intermédiaires que cela suppose, les risques de fuites sont trop nombreux. Je crains malheureusement que lors de cette commission, on apprenne des choses qui nous fassent tomber de notre chaise...»*

Début juillet, Joëlle Milquet avait aussi déjà annoncé attendre de la part des directeurs d'écoles et des enseignants un plus grand respect du secret professionnel.

**«On ne peut plus se permettre de nouvelles fuites. Si cela arrive, les épreuves externes seront mortes.»**

**FRANÇOISE BERTIEAUX**

CHEF DE GROUPE MR

AU PARLEMENT DE LA FWB